

PROCES VERBAL

Séance d'installation du Conseil Communautaire
samedi 11 juillet 2020 à 9 h 00 à LANGATTE

Déroulement de la séance d'installation :

- **Le Président sortant préside l'ouverture de la séance :**

1) 2020-60 Installation des 107 Conseillers Communautaires ;

- **A partir de l'installation des nouveaux conseillers communautaires et jusqu'à l'élection du Président, le doyen d'âge préside la séance :**

2) 2020-61 Election du Président de la CCSMS ;

- **Le Président élu préside la poursuite de la séance :**

3) 2020-62 Détermination de la composition du Bureau ;

4) 2020-63 Election des Vice-Présidents ;

5) 2020-64 Election des autres Membres du Bureau ;

6) 2020-59 Désignation des représentants de la CCSMS au PETR,

7) Lieu de réunion du Conseil Communautaire

8) Constitution des commissions de travail thématiques

La convocation a été envoyée le 3 juillet 2020.

REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt et le samedi onze juillet, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu défini pour cette séance sous la présidence de Monsieur Alain MARTY puis de Monsieur Roland KLEIN :

Délégués titulaires : Michel ANDRE, Marie-Rose APPEL, Claudie ARGANT, Michel BACHET, Marc BARTEL, Jocelyne BARTOLIK, Francis BAUMANN, Marie-Paule BAZIN, Francis BECK, Franck BECKER, Marie-France BECKER, Catherine BELRHITI PASTORE, Céline BENTZ, Rémy BIER, Louiza BOUDHANE, Clément BOUDINET, René BOUR, Gilbert BURGER, Marie-Véronique BUSCHEL, Annie CANFEUR, Antoine CHABOT, Jean-Luc CHAIGNEAU, Carole CHRISTOPHE, Karine COLLINGRO, Éric DENNY, Fabien DI FILIPPO, Claude ERHARD, Stéphane ERMANN, Chantal ETIENNE, Gérard FIXARIS, Gérard FLEURENCE, Martine FROELICHER, Claude GASSER, Alain GENIN, Roland GILLIOT, Brigitte HELLUY, Michel HENRY, Patrick HERRSCHER, Karine HERZOG, Jacky HICK, Sylvain HOLTZINGER, Ernest HOLTZCHERER, Sébastien HORNSPERGER, Jean-Luc HUBER, Antoinette JEANDEL, Jean-Pierre JULLY, Hervé KAMALSKI, Franck KLEIN, Pascal KLEIN, Martine KLEINE, François KLOCK, Bruno KRAUSE, Etienne KREKELS, Fabien KUHN, Didier LERCH, Gérard LEYENDECKER, Antoine LITTNER, Denis LOUTRE, Norbert MANGIN, Dominique MARCHAL, Rémy MARCHAL, Pascal MARTIN, Carole MARTIN, Francis MATHIS, Jean-Marc MAZERAND, Philippe MICHEL, Zénon MIZIULA, Laurent MOALLIC, Laurent MOORS, Hervé MORQUE, Jean-Louis NISSE, Bernadette PANIZZI, Martine PELTRE, Benoît PIATKOWSKI, Nicole PIERRARD, Mathieu POIROT, Emmanuel RIEHL, Jean-Luc RONDOT, Robert RUDEAU, Jean-Yves SCHAFF, Michel SCHIBY, Sylvie SCHITTLY, Claude SIMERMAN, Bernard SIMON, Patrick SINTEFF, Philippe SORNETTE, Alain STAUB, Alexis UNTEREINER, Catherine VIERLING, Sandrine WARNERY, Jacky WEBER, Bernard WEINLING, Camille ZIEGER.

Délégués titulaires excusés : Roland ASSEL, Didier GEORGES, Brigitte JENIE, Jean-Jacques REIBEL, Roger UNTERNEHR, Jean-Marc WAGENHEIM

Délégués suppléants : Christian HENRY, Marc NOPRE, Florence ALVAREZ, Laurent MERCY, Hubert VOINOT

Pouvoirs : Nurten BERBER à Catherine VIERLING, Daniel BERGER à Clément BOUDINET, Guy BAZARD à Alain MARTY, Virginie FAURE à Louiza BOUDHANE, Florian GAUTHIER à Brigitte HELLUY, Christophe HENRY à Camille ZIEGER

Secrétaire de séance : Marie-Rose APPEL

Rappel : Le Président sortant installe les nouveaux élus en faisant l'appel et en les déclarant installés dans leurs fonctions

1) Installation du Conseil Communautaire

Le Président, Monsieur Roland KLEIN, procède à l'appel nominal des Délégués Communautaires.

POUR LA COMMUNE DE...	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
ABRESCHVILLER	Emmanuel RIEHL Brigitte JENIE	/ /
ASPACH	Alain GENIN	Marie-Laure GENIN
ASSENONCOURT	Martine PELTRE	Isabelle BOLDIZAR
AVRICOURT	Eric DENNY	Christophe MAIRE
AZOUDANGE	Marc BARTEL	Patrick SENOCQ
BARCHAIN	Roger UNTERNEHR	Laurent MERCY
BEBING	Marie-Paule BAZIN	Stéphane DUCOURTIOUX
BELLES-FORETS	Jocelyne BARTOLIK	Thierry DUVAL
BERTHELMING	Claude ERHARD	Yannick BRICHLER

BETTBORN	Pascal MARTIN	Jean-Marie DASTILLUNG
BICKENHOLTZ	Sylvain HOLTZINGER	Romain UNTEREINER
BROUDERDORFF	François KLOCK	Jean-Luc CHRIST
BUHL-LORRAINE	Franck KLEIN Catherine BELRHITI PASTORE	/ /
DESSELING	Claude SIMERMAN	Muriel VAN HAAREN
DIANE CAPELLE	Sylvie SCHITTLY	Myrtil BRUA
DOLVING	Antoine LITTNER	Claude LILAS
FENETRANGE	Benoît PIATKOWSKI	Christian WALKER
FLEISHEIM	Dominique MARCHAL	Philippe ZIMMERMANN
FOULCREY	Michel HENRY	Denis TOUSSAINT
FRAQUELFING	Florian GAUTHIER	Franck POHL
FRIBOURG	Robert RUDEAU	Béatrice HOST
GONDREXANGE	Alain STAUB	Jacky VERRIER
GOSELMING	Jacky HICK	Alfred MULLER
GUERMANGE	Roland ASSEL	Christian HENRY
HARREBERG	Philippe MICHEL	Marie-Laure GAUTRIN
HARTZVILLER	Antoine CHABOT	Daniel STENGER
HATTIGNY	Brigitte HELLUY	Didier ROSE
HAUT-CLOCHER	Francis BECK	Marc NIVA
HELLERING-LES-FENETRANGE	Daniel BERGER	Roland GASSMANN
HEMING	Pascal KLEIN	Marcel BOJCZUK
HERMELANGE	Claude GASSER	Pierre TRESSE
HERTZING	Laurent MOALLIC	Stéphane CAMIADE
HESSE	Gérard FLEURENCE	Hubert BLONDLOT
HILBESHEIM	Jean-Marc MAZERAND	Lydia BERTHAUT
HOMMARTING	Jean-Louis NISSE	Laurence MAZERAND STOCKY
HOMMERT	Jean-Jacques REIBEL	Florence ALVAREZ
IBIGNY	Didier GEORGES	Marc NOPRE

IMLING	Franck BECKER	Daniel BAUMGARTEN
KERPRICH AUX BOIS	G�rard FIXARIS	Jean-Michel BELLOT
LAFRIMBOLLE	Chantal ETIENNE	Robert PIERCY
LANDANGE	Ren� BOUR	Gilles ZINCK
LANEUVEVILLE	Jacky WEBER	Julien BRETON
LANGATTE	Bernard SIMON	Jean-Jacques UNTEREINER
LANGUIMBERG	Jean-Marc WAGENHEIM	Hubert VOINOT
LORQUIN	Jean-Pierre JULLY Claudie ARGANT	/ /
METAIRIES-ST-QUIRIN	Marie-Rose APPEL	Philippe CLEMENT
MITTERSHEIM	Jean-Luc HUBER	Beno�t HERMANN
MOUSSEY	Herv� MORQUE	Hubert MARCHAL
NEUFMOULINS	Norbert MANGIN	Guillaume BOURST
NIDERHOFF	Z�non MIZIULA	C�line PACELLA
NIDERVILLER	Marie-V�ronique BUSCHEL Mathieu POIROT	/ /
NIEDERSTINZEL	Patrick SINTEFF	Dominique DEOM
NITTING	Jean Luc CHAIGNEAU	Jean-Luc BUCHHOLZER
OBERSTINZEL	Cl�ment BOUDINET	Willy SINTEFF
PLAINE DE WALSCH	Didier LERCH	Jean-Marie GROSS
POSTROFF	Ernest HOLTZSCHERER	Alexandre HIRAUT
RECHICOURT-LE-CH�TEAU	St�phane ERMANN	Jean-Claude SANDONATO
REDING	Denis LOUTRE G�rard LEYENDECKER Alexis UNTEREINER Martine FROELICHER	/ / / /
RHODES	Jean-Luc RONDOT	Jean-Luc ELMERICH
RICHEVAL	Patrick HERRSCHER	Marcel GARTISER
ROMELFING	Bernard WEINLING	Jean-Claude BENEDIC
SAINT GEORGES	Roland GILLIOT	Damien TIHA
SAINT JEAN DE BASSEL	Karine HERZOG	Jean-Pierre FORTHOFFER

SAINT QUIRIN	Karine COLLINGRO	Thierry PFEIFFER
SARRALTROFF	Francis MATHIS	Alain SCHWARTZENBERGER
SARREBOURG	Alain MARTY	/
	Bernadette PANIZZI	/
	Roland KLEIN	/
	Marie-France BECKER	/
	Christophe HENRY	/
	Louiza BOUDHANE	/
	Camille ZIEGER	/
	Hervé KAMALSKI	/
	Carole MARTIN	/
	Antoinette JEANDEL	/
	Philippe SORNETTE	/
	Jean-Yves SCHAFF	/
	Etienne KREKELS	/
	Céline BENTZ	/
	Virginie FAURE	/
	Fabien DI FILIPPO	/
	Annie CANFEUR	/
	Laurent MOORS	/
	Sandrine WARNERY	/
	Catherine VIERLING	/
	Florence SCHAAL	/
	Guy BAZARD	/
	Fabien KUHN	/
SCHALBACH	Gilbert BURGER	Fabien DEOM
SCHNECKENBUSCH	Rémy BIER	Valérie RUFFENACH
TROISFONTAINES	Sébastien HORSERGER	/
	Nicole PIERRARD	/
TURQUESTEIN	André MICHEL	André SCHOLL
VASPERVILLER	Jocelyne BARTOLIK	Pascal ROHMER
VECKERSVILLER	Francis BAUMANN	Robert WUNDERLICH
VIEUX-LIXHEIM	Michel BACHET	Bernadette NOSAL
VOYER	Bruno KRAUSE	Bertrand JANSON
WALSCHIED	Jean Michel SCHIBY	/
	Carole CHRISTOPHE	/
XOUAXANGE	Rémy MARCHAL	Rémy DOUILLOT

Il déclare les Délégués de la Communauté de Communes de Sarrebourg – Moselle Sud installés dans leurs fonctions.

Il fait appel au doyen d'âge et l'invite à présider la suite de la séance. Le doyen d'âge est Monsieur Alain MARTY.

Rappel : A partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du Président, la présidence de la séance est assurée par le doyen d'âge (article L5211-9 du CGCT)

Sur proposition du Conseiller Communautaire doyen d'âge, l'assemblée délibérante nomme Madame Marie-Rose APPEL en qualité de secrétaire (article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Avant de procéder à l'élection du Président, le Président propose de mettre en place 4 bureaux de votes et de nommer deux scrutateurs par bureau de vote.

Bureau 1 :

Sont désignés scrutateurs du bureau 1 : Céline BENTZ et Thierry DUVAL

Bureau 2 :

Sont désignés scrutateurs du bureau 2 : Fabien DI FILIPPO et Stéphane DUCOURTIOUX

Bureau 3 :

Sont désignés scrutateurs du bureau 3 : Carole MARTIN et Benoît HERMANN

Bureau 4 :

Sont désignés scrutateurs du bureau 4 : Alexis UNTEREINER et Jean-Jacques UNTEREINER

2) Election du Président

Le Conseiller Communautaire doyen d'âge de la présente Assemblée rappelle qu'en application des articles L.2121-17, L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales le Président de la communauté de communes est élu au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il fait appel des candidatures pour le poste de Président. Monsieur Fabien KUHN se déclare candidat ainsi que Monsieur Roland KLEIN. Chacun se présente à l'Assemblée.

Les Conseillers Communautaires sont répartis sur les 4 bureaux de vote dans l'ordre alphabétique des noms des délégués. Le nombre de délégués n'ayant pas souhaité prendre part au vote est enregistré.

Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote par bureau. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application des articles L.65 et L.66 du Code Electoral sont sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annulation. Tous les bulletins sont regroupés et placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant indication du scrutin concerné.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0.
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	6
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	100
e. Majorité absolue :	51

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Fabien KUHN</i>	<i>11</i>
<i>Roland KLEIN</i>	<i>89</i>

Monsieur Roland KLEIN ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Président et est immédiatement installé.

3) Détermination de la composition du Bureau

Le Président, nouvellement élu, rappelle aux Membres du Conseil que l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Bureau d'un EPCI est composé d'un Président, d'un ou de plusieurs Vice-Présidents, et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de Vice-Président ne doit pas être supérieur à 20% de l'effectif total de l'organe délibérant (arrondi à l'entier supérieur) sans pouvoir excéder quinze Vice-Présidents.

Le nombre de Vice-Présidents est encadré par la loi, en revanche celui des autres membres éventuels du bureau sont laissés à la libre appréciation de l'EPCI. Les statuts peuvent utilement préciser le nombre de ces autres délégués, membres du Bureau, et le cas échéant prévoir une répartition en fonction des communes-membres, sans que cela constitue une obligation.

Le Président propose la composition suivante du Bureau communautaire, à savoir :

- Un (1) Président, quinze (15) Vice-Présidents, sept (7° autres Membres.

Après délibération, le conseil communautaire décide d'arrêter la composition du Bureau comme suit :

Le Président,
15 Vice-Présidents,
7 autres Membres du Bureau
Soit 23 Membres au total

Résultats du vote :

VOTANTS : 107	POUR : 106	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
---------------	------------	------------	-----------------

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Il est rappelé que les Vice-Présidents sont élus, selon les mêmes modalités que le Président, par les membres de l'Assemblée au scrutin secret uninominal à la majorité absolue (articles L.2121-17, L.2122-4, L.2122-7, et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

4) Election des Vice-Présidents

Election du Premier Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Premier Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	13
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	93
e. Majorité absolue :	47

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Marie-Rose APPEL	93

Madame Marie-Rose APPEL ayant obtenu la majorité absolue est élu Première Vice-Présidente.

Election du Deuxième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Deuxième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 106
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) : 13
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 93
- e. Majorité absolue : 47

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Franck KLEIN</i>	<i>93</i>

Monsieur Franck KLEIN ayant obtenu la majorité absolue est élu Deuxième Vice-Président.

Election du Troisième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Troisième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 106
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) : 19
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 87
- e. Majorité absolue : 44

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Roland GILLIOT</i>	<i>87</i>

Monsieur Roland GILLIOT ayant obtenu la majorité absolue est élu Troisième Vice-Président.

Election du Quatrième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Quatrième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 106
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) : 15
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 91
- e. Majorité absolue : 46

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Franck BECKER</i>	<i>91</i>

Monsieur Franck BECKER ayant obtenu la majorité absolue est élu Quatrième Vice-Président.

Election du Cinquième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Cinquième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	29
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	77
e. Majorité absolue :	39

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Jean-Luc CHAIGNEAU</i>	42
<i>Bruno KRAUSE</i>	35

Monsieur Jean-Luc CHAIGNEAU ayant obtenu la majorité absolue est élu Cinquième Vice-Président.

Election du Sixième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Sixième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	13
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	93
e. Majorité absolue :	47

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Jean-Luc HUBER</i>	92
<i>Bruno KRAUSE</i>	1

Monsieur Jean-Luc HUBER ayant obtenu la majorité absolue est élu Sixième Vice-Président.

Election du Septième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Septième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	10
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	96
e. Majorité absolue :	49

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Francis BECK</i>	95
<i>Bruno KRAUSE</i>	1

Monsieur Francis BECK ayant obtenu la majorité absolue est élu Septième Vice-Président.

Election du Huitième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Huitième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	33
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	73
e. Majorité absolue :	37

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Bernard SIMON</i>	<i>95</i>
<i>Bruno KRAUSE</i>	<i>1</i>

Monsieur Bernard SIMON ayant obtenu la majorité absolue est élu Huitième Vice-Président.

Election du Neuvième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Neuvième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	3
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	103
e. Majorité absolue :	52

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Michel SCHIBY</i>	<i>74</i>
<i>Michel ANDRE</i>	<i>29</i>

Monsieur Michel SCHIBY ayant obtenu la majorité absolue est élu Neuvième Vice-Président.

Monsieur Jean-Yves SCHAFF quitte la séance et donne son pouvoir à Madame Catherine VIERLING.

Election du Dixième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Dixième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	30
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	76
e. Majorité absolue :	39

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Camille ZIEGER</i>	<i>75</i>
<i>Bruno KRAUSE</i>	<i>1</i>

Monsieur Camille ZIEGER ayant obtenu la majorité absolue est élu Dixième Vice-Président.

Election du Onzième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Onzième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	5
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	101
e. Majorité absolue :	51

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Pascal KLEIN</i>	<i>77</i>
<i>Bruno KRAUSE</i>	<i>24</i>

Monsieur Pascal KLEIN ayant obtenu la majorité absolue est élu Onzième Vice-Président.

Election du Douzième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Douzième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	14
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	92
e. Majorité absolue :	47

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Gérard LEYENDECKER</i>	<i>91</i>
<i>Denis LOUTRE</i>	<i>1</i>

Monsieur Gérard LEYENDECKER ayant obtenu la majorité absolue est élu Douzième Vice-Président.

Election du Treizième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Treizième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	12
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	94
e. Majorité absolue :	48

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Pascal MARTIN</i>	<i>94</i>

Monsieur Pascal MARTIN ayant obtenu la majorité absolue est élu Treizième Vice-Président.

Election du Quatorzième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Quatorzième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	21
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	85
e. Majorité absolue :	43

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Antoine CHABOT</i>	<i>81</i>
<i>Bruno KRAUSE</i>	<i>3</i>
<i>Zénon MIZIULA</i>	<i>1</i>

Monsieur Antoine CHABOT ayant obtenu la majorité absolue est élu Quatorzième Vice-Président.

Election du Quinzième Vice-Président

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Quinzième Vice-Président dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	106
c. Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	15
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	91
e. Majorité absolue :	46

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Dominique MARCHAL</i>	<i>89</i>
<i>Gilbert BURGER</i>	<i>1</i>
<i>Alain MARTY</i>	<i>1</i>

Monsieur Dominique MARCHAL ayant obtenu la majorité absolue est élu Quinzième Vice-Président.

Notons deux départs :

- *Monsieur Philippe SORNETTE donne son pouvoir à Madame Sandrine WARNERY*
- *Monsieur Alain MARTY donne son pouvoir à Monsieur Fabien DI FILIPPO*

5) Election des autres Membres du Bureau

Election du Premier Membre Supplémentaire du Bureau

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Premier Membre Supplémentaire du Bureau dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	105
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	11
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	94
e. Majorité absolue :	48

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Karine COLLINGRO</i>	<i>94</i>

Madame Karine COLLINGRO ayant obtenu la majorité absolue est élue Premier Membre Supplémentaire du Bureau.

Election du Deuxième Membre Supplémentaire du Bureau

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Deuxième Membre Supplémentaire du Bureau dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	105
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	19
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	86
e. Majorité absolue :	44

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Nicole PIERRARD</i>	<i>86</i>

Madame Nicole PIERRARD ayant obtenu la majorité absolue est élue Deuxième Membre Supplémentaire du Bureau.

Election du Troisième Membre Supplémentaire du Bureau

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Troisième Membre Supplémentaire du Bureau dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	105
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	15
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	90
e. Majorité absolue :	46

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Marie-Véronique BUSCHEL</i>	<i>89</i>
<i>Bruno KRAUSE</i>	<i>1</i>

Madame Marie-Véronique BUSCHEL ayant obtenu la majorité absolue est élue Troisième Membre Supplémentaire du Bureau.

Election du Quatrième Membre Supplémentaire du Bureau

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Quatrième Membre Supplémentaire du Bureau dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 105
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) : 13
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 92
- e. Majorité absolue : 47

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Stéphane ERMANN</i>	92

Monsieur Stéphane ERMANN ayant obtenu la majorité absolue est élu Quatrième Membre Supplémentaire du Bureau.

Election du Cinquième Membre Supplémentaire du Bureau

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Cinquième Membre Supplémentaire du Bureau dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 105
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) : 14
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 91
- e. Majorité absolue : 46

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Roland ASSEL</i>	90
<i>René BOUR</i>	1

Monsieur Roland ASSEL ayant obtenu la majorité absolue est élu Cinquième Membre Supplémentaire du Bureau.

Election du Sixième Membre Supplémentaire du Bureau

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Sixième Membre Supplémentaire du Bureau dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 105
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) : 16
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 89
- e. Majorité absolue : 45

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
<i>Robert RUDEAU</i>	88
<i>Emmanuel RIEHL</i>	1

Monsieur Robert RUDEAU ayant obtenu la majorité absolue est élu Sixième Membre Supplémentaire du Bureau.

Election du Septième Membre Supplémentaire du Bureau

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Septième Membre Supplémentaire du Bureau dans les mêmes formes que pour l'élection du Président. Il fait appel des candidatures pour ce poste.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	105
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.65 et 66 du Code Electoral) :	12
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	93
e. Majorité absolue :	47

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Bernard WEINLING	76
Rémy MARCHAL	16
René BOUR	1

Monsieur Bernard WEINLING ayant obtenu la majorité absolue est élu Septième Membre Supplémentaire du Bureau.

6) 2020-59 Désignation des représentants de la CCSMS au PETR

Suite à la mise en conformité des statuts concernant la représentation de ses membres, le PETR a retenu le principe d'une répartition égalitaire des sièges entre les deux EPCI à concurrence de 34 membres titulaires et 34 membres suppléants. La CCSMS serait ainsi toujours représentée par 17 membres soit le même nombre de sièges que depuis la fusion. Les candidats à la représentation de la CCSMS au PETR ont été invités à se faire connaître par mail adressé au Président. De même, les membres en place ne souhaitant plus représenter la CCSMS au sein du PETR pour raison de disponibilité ou tout autre motif ont été invités à le faire savoir par mail adressé au Président. En l'absence de tout nouveau candidat et de tout retrait du membre actuel aucune nouvelle élection n'est nécessaire. La liste des dix-sept délégués titulaires et dix-sept suppléants au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg est la suivante :

Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
Marie-Paule BAZIN	Bernard WENDLING
Jean-Luc CHAIGNEAU	Karine HERZOG
Gérard FLEURENCE	Sébastien HORNSPERGER
Jean-Luc HUBER	Philippe MICHEL
Jean-Pierre JULY	Carole CHRISTOPHE
Roland KLEIN	Franck KLEIN
Camille ZIEGER	Philippe SORNETTE
Fabien DI FILIPPO	Christophe HENRY
Stéphane ERMANN	Jean-Louis NISSE
Gérard FIXARIS	Hervé KAMALSKI
Jacky HICK	Catherine PASTORE BELRHITI
Gérard LEYENDECKER	Robert RUDEAU
Martine PELTRE	Patrick SENOCQ
Mathieu POIROT	Patrick HERSSCHER
Jean-Luc RONDOT	Brigitte HELLUY
Michel SCHIBY	Claudie ARGANT
Sylvie SCHITTLY	Bernard SIMON

Résultats du vote :	VOTANTS : 105	POUR : 105	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
---------------------	---------------	------------	------------	-----------------

7) Lieu de réunion du Conseil Communautaire

Le Président rappelle que selon l'article L5211-11 du CGCT, l'organe délibérant se réunit au siège ou dans un lieu choisis dans l'une de ses communes membres.

Le Président propose que les Conseils Communautaires se réunissent régulièrement à SARREBOURG dans la salle de l'Espace le Lorrain.

8) Constitution des Commissions de travail thématiques

En application des articles L.5211-2 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire peut décider la création de Commissions de travail et d'études qui seront chargées d'étudier les dossiers de leurs compétences et de préparer les délibérations et décisions qui seront soumises à l'assemblée délibérante.

Les Commissions n'ont pas pouvoir de décision, elles proposent des axes de travail ou donnent leur avis sur des sujets. Elles suivent également la mise en œuvre des actions engagées. Chaque Commission sera présidée par un Vice-Président désigné qui en assure les convocations et en anime les travaux.

La constitution des commissions sera effectuée lors d'un prochain conseil communautaire. Or il est bon que chaque conseiller soit informé de la liste des commissions en amont pour en prendre connaissance et s'informe que les missions de chacune d'elle afin de choisir celle qui l'intéresse le plus.

Le Président est membre de droit de toutes les commissions.

La présente séance est levée par le Président à 14 h.